

LA FORMULE

Pourquoi choisir ce séjour ?

Ce séjour linguistique à Málaga propose un savant dosage de cours d'espagnol de qualité et d'activités engageantes. Il est donc parfait pour intéresser de jeunes adultes internationaux venus pour progresser en langue, se faire de nouveaux amis et découvrir une magnifique région.

Pour répondre à un besoin d'autonomie de cette tranche d'âge, le programme prévoit aussi de nombreuses plages de temps libre. Ce séjour linguistique s'adresse par conséquent à des jeunes qui savent être indépendants et à des familles qui ne cherchent pas un programme encadré à temps plein.

LE CENTRE DE COURS

Malaga Summer

ASL propose pour les jeunes un programme d'été premium en immersion espagnole sous le soleil de Malaga, belle ville méditerranéenne située dans la région d'Andalousie (sud de l'Espagne). De taille moyenne, elle surprend par sa culture et son histoire, ses plages, la gentillesse de ses habitants et son ambiance détendue et conviviale. Une destination idéale pour les adolescents!

LES COURS

Le programme est adapté à tous les niveaux, y compris les débutants. Un test de positionnement est réalisé à l'arrivée.

Le programme pédagogique prévoit :

- 20 cours de 50 minutes soit environ **16h30 par semaine**,
- dans des classes de **12 participants en moyenne** (15 maximum),
- assurés par des enseignants natifs et certifiés.

Les cours visent à renforcer les connaissances linguistiques (lexique, structures, prononciation) mais aussi, et surtout, à développer les compétences de communication orale. Les petits effectifs permettent de prendre la parole de manière plus soutenue, dans le cadre d'activités adaptées au niveau de chacun.

Les cours sont complétés par **1 atelier linguistique et culturel par semaine**. Assurés par les professeurs, ils permettent de faire réfléchir les étudiants sur des sujets très concrets et de développer des compétences transversales :

- compétences essentielles : établir un budget, cuisiner, premiers secours,
- comprendre l'art de vivre méditerranéen,
- communication en public et communication interculturelle.

LES ACTIVITÉS

Un riche programme d'activités culturelles, sociales et sportives est proposé chaque semaine. Il y en a au moins 3 par semaine :

- jeux sur la plage, beach volley
- visites de marchés ou de musées,
- tours guidés d'un quartier,
- soirée bowling,
- soirée cinéma,
- dégustation de tapas...

Le centre propose également une journée d'excursion le weekend. Les étudiants qui ne restent qu'une semaine ne peuvent donc pas y participer :

- Nerja/Frigiliana,
- Treasure Caves and Beach
- Grenade...

Des plages de temps libre sont accordées tous les jours, raison pour laquelle il est précisé que ce stage s'adresse à des jeunes autonomes.

LES FORMALITÉS

Pour les participants de nationalité française :

Selon les cas, 3 à 4 documents sont obligatoires

Document 1 : Carte d'identité ou passeport en cours de validité

Document 2 : Formulaire CERFA d'Autorisation de Sortie du Territoire, obtenue dans votre Espace Perso sur le site ASL, complété et signé par le Responsable Légal habilité, imprimé, et remis au mineur voyageant.

Document 3 : Copie de la pièce d'identité du Responsable Légal ayant signé le formulaire d'AST (document 2)

Document 4 : Et, uniquement dans le cas où le Responsable Légal habilité, et le mineur voyageant, n'ont pas le même nom, une copie du Livret de Famille démontrant le lien entre ces 2 personnes.

Tenez compte des délais d'obtention des documents, qui peuvent nécessiter jusqu'à 3 mois suivant les régions.

La non-présentation des documents requis pour le passage des frontières le jour du départ entraîne l'annulation du séjour sans remboursement.

Les mineurs ont obligation de souscrire le service Accueil-Transfert à l'arrivée et au départ et leur responsable légal doit retourner à ASL le formulaire de Décharge de Responsabilité qui sera joint à la lettre de confirmation du séjour envoyée par ASL.

Autorisation de sortie du territoire pour les mineurs

A compter du 15 janvier 2017, un mineur non accompagné d'une personne détentrice de l'autorité parentale ne pourra plus quitter le pays sans autorisation.

L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur : passeport
- Photocopie du titre d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans du parent signataire : carte d'identité ou passeport
- Formulaire CERFA signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale

Ce formulaire CERFA vous sera fourni par ASL dès la confirmation de votre inscription.

L'ENCADREMENT

1. L'équipe d'encadrement est exclusivement espagnole, ce qui favorise le contexte d'immersion linguistique totale.
2. Votre conseiller ASL reste joignable personnellement, à tout moment du séjour linguistique de vos enfants, 24h/24 et 7j/7.

- Un adulte pour 15 élèves

LES DATES ET LES PRIX

Aucune destination n'est actuellement disponible pour ce séjour. [Contactez-nous](#) pour savoir quand de nouvelles dates seront accessibles, ou pour que nous puissions vous conseiller un autre séjour convenant à vos besoins.